

ACCÈS À LA QUALIFICATION AUX MÉTIERS D'ÉDUCATEUR SPORTIF

Présentation

L'Accès à la qualification aux métiers d'éducateur sportif est une action du "Programme Régional de Formation vers l'Emploi". Cette formation en alternance va vous permettre d'approfondir vos connaissances du secteur professionnel du sport, de découvrir le métier d'éducateur sportif et d'acquérir des compétences professionnelles.

Elle inclut une préparation aux Tests d'Exigences Préalables requis pour l'entrée en formation BPJEPS spécialité "Éducateur Sportif" de la mention choisi Activités Physiques pour Tous ou Activités de la Forme ou Sports collectifs. Elle vous permettra de valider les pré requis afin d'intégrer une formation de niveau 3 CPJEPS ou de niveau 4 BPJEPS "Éducateur Sportif".

Infos pratiques

CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

- L'Accès à la qualification aux métiers d'Éducateur Sportif est une formation courte en alternance pour vous faire découvrir et approfondir le monde du secteur professionnel du sport.
- Sa finalité est de confirmer votre projet professionnel et de faciliter l'entrée en formation et notamment en apprentissage.
- Préparer les Tests d'Exigences Préalables requis pour l'entrée en formation BPJEPS spécialité "Éducateur Sportif".
- Valider le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).
- Durant le temps de formation vous pourrez découvrir les familles d'activités physiques d'entretien corporel, activités et jeux sportifs, activités physiques en espace naturel.

PRÉREQUIS POUR L'ENTRÉE EN FORMATION

- Justifier d'une motivation pour l'encadrement des activités sportives.
- Justifier une première expérience d'encadrement dans le sport.
- Pratiquer une ou plusieurs activités sportives.
- Avoir une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Être capable de rechercher une structure pour la période de formation ; présenter sa candidature au passage des TEP ; promouvoir sa candidature dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ; communiquer dans les différentes situations de la vie professionnelle ; préparer et animer une séance, gérer un groupe ; rechercher des informations, d'atteindre un objectif visé ; animer des activités sportives, adapter et évaluer son action.

CONTENUS DE FORMATION

- **Modules d'enseignements généraux** : technique de communication orale et écrite ; analyse de l'environnement professionnel, institutionnel, juridique, et social ; valider le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ; culture numérique ; utiliser la bureautique (rechercher l'information, avoir une attitude citoyenne, communiquer, collaborer en réseau).

- **Modules d'enseignements professionnels** : pratique et connaissances des fondamentaux des différentes familles d'activités physiques d'entretien corporel, activités et jeux sportifs, activités physiques en espace naturel ; pratiquer les activités liées au CPJEPS et BPJEPS spécialités Éducateur Sportif ; préparation et mise en place de situation d'animation sportive ; connaissance des publics ; pédagogie des activités sportives ; réglementation des activités sportives.

- **Modules transversaux** : module de sensibilisation aux principes de développement durable (comprendre le contexte, les enjeux et les acteurs, identifier les éléments liés aux publics, aux milieux de pratique). Module de préparation à l'emploi (rechercher une structure pour la période de stage en entreprise, confirmer son projet professionnel, promouvoir sa candidature dans le cadre de la recherche d'un contrat d'apprentissage).

DATES, PÉRIODES, ÉCHÉANCIER

DATES DE FORMATION

- Entrée et sortie permanente.
- Du 17 avril au 07 juillet 2023

DURÉE DE LA FORMATION ET L'ALTERNANCE

- Centre de formation : 245 heures.
- Structure alternance : 119 heures.
- La formation se déroule en alternance : 7 semaines en formation / 2 semaines en situation professionnelle.
- Centre de formation : Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi-Vendredi.
- Structure alternance : Congés scolaires (2 semaines en entreprise).

DATES DES SÉLECTIONS DES CANDIDATS

- Jeudi 15 avril 2023

LIEU DE FORMATION

- Com'Tech : 83, avenue de Neuilly - 94120 Fontenay-sous-Bois

PUBLIC CONCERNÉ

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

- Être âgé de 17 ans minimum.
- Être demandeur d'emploi (public prioritaire sans qualification professionnelle) ou être inscrit à une Mission Locale.
- Demander une prescription auprès de votre mission Locale ou du Pôle Emploi.

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

- Pour les personnes en situations de handicap, nous contacter afin de vous mettre en relation avec le référent handicap du centre de formation.

RÉFÉRENT HANDICAP

- Madame Jocelyne BOUA

Email : contact@comtech-formation.org

Téléphone : 01 41 95 04 53

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

CONTACT

- Madame Jocelyne BOUA

Email : contact@comtech-formation.org

Téléphone : 01 41 95 04 53

INSCRIPTIONS

- Télécharger : www.comtech-formation.org

- Le dossier d'inscription doit être transmis par courrier ou courriel.

INFORMATION COLLECTIVE

- Les Mercredis 29 mars et 12 avril 2023 (en visioconférence).

- Pour les informations collectives en visioconférence, veuillez-vous inscrire pour que l'on vous envoie le lien de la conférence.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

- Limite de dépôt des dossiers d'inscription le 15 mars 2023.

- Dépôt de dossier soit par courrier, courriel ou sur place sur rendez-vous.

- Entrée et sortie permanente.

COÛTS ET FINANCEMENTS

FRAIS D'INSCRIPTION

- Gratuit.

COÛT PARCOURS COMPLET

- Formation prise en charge par le Conseil Régional Ile de France et Pôle emploi.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Financement de la formation par le Conseil Régional Ile de France / Pôle Emploi

Les stagiaires accueillis ont le statut de stagiaires de la formation professionnelle (avec possibilité d'obtenir une rémunération de l'ASP ou Pôle emploi).

SPECIFICITES DE LA FORMATION

MODALITÉS DE SÉLECTION

- Vous devez réussir la sélection comprenant : des épreuves écrites : rédaction, réflexion, encadrement, activités ; des tests physiques ; un entretien qui s'appuiera sur les motivations du candidat à intégrer cette formation et ses expériences précédentes.

MÉTHODES DE FORMATION

- Apports théoriques.

- Exercices d'application à partir de cas concrets.

- Pratique et technique d'activité.

- Travail en groupe.

- Conseil individualisé.

- Mise en situation professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Le stagiaire fournit un dossier récapitulatif du fonctionnement de sa structure, son rôle et le répertoire d'activités qu'il a constitué et le présente au cours d'un entretien.

DÉBOUCHÉS

- Débuter un cursus de formation diplômante CPJEPS "Animateur d'Activité et de la vie Quotidienne", BPJEPS "Éducateur Sportif".

Les lieux d'exercices de l'emploi :

Secteurs publics : les collectivités territoriales, les municipalités (service des sports, accueil périscolaire, service jeunesse).

Secteurs privés : associations, centre sociaux, clubs sportifs, entreprises de loisirs sportifs...